

LP DMA

Licence Professionnelle Aménagement Paysager
- Design des milieux anthropisés -
- Formation continue -



Septembre 2024
à juin 2025



Les Vaseix



Niveau 6

PRINCIPAUX DÉBOUCHÉS

Chef de projet co-création paysagère à but thérapeutique, éducatif ou social ; Chef de projet innovation architecture paysagère ; Gestionnaire du patrimoine arboré et biodiversité ; Collaborateur du concepteur paysagiste, du gestionnaire d'espaces naturels ; Formateur en design paysager.

OBJECTIFS VISÉS ET ÉVALUABLES

Les apprenants se formeront aux compétences suivantes :

- Réaliser un diagnostic écologique environnemental d'un site à aménager, à restaurer ou réhabiliter
- Réaliser un diagnostic patrimonial et une approche socio-culturelle du projet paysager
- Mettre en œuvre une méthodologie de conception de projet dans un processus de design des milieux paysagers
- Concevoir une gestion des milieux paysagers anthropisés
- Animer une équipe pluridisciplinaire et communication sur le projet.

CONDITIONS DU MÉTIER

L'activité de cet emploi s'exerce au sein des collectivités, des territoires et des entreprises dans le domaine des aménagements des milieux anthropisés, paysagers.

Faculté des Lettres et des Sciences Humaines
Me Nicole PIGNIER
Campus Vanteaux 87036 Limoges
05.55.43.55.97
Nicole.pignier@unilim.fr

Contacts

CFPPA Les Vaseix-Bellac
Mr Eric GAYOUT
Les Vaseix
87430 Verneuil sur Vienne
05.55.48.44.30
cfppa.limoges@educagri.fr

Public ciblé

- Demandeurs d'emploi ;
- Salariés, hors secteur, en démarche de reconversion professionnelle ;
- Salariés en exercice dans le secteur souhaitant se professionnaliser ;
- Particuliers .

Pré-requis

Être titulaire d'un diplôme de niveau 5 et avoir un projet professionnel construit en relation avec les métiers du paysage + une expérience professionnelle ou autodidacte liée au paysage ou/et aux pratiques culturelles. OU Avoir obtenu l'équivalence d'un diplôme de niveau 5 par Validation des Acquis Professionnels.

Modalités de sélection

L'inscription à ce diplôme se fait en 3 étapes :

- 1 – Dépôt d'un dossier de candidature en ligne sur le site de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines
- 2 – Examen du dossier par la commission pédagogique
- 3 – Si votre dossier est retenu vous recevrez les indications pour constituer votre dossier d'inscription administrative

Délais d'accès

Délai nécessaire à la mise en œuvre du positionnement, de la demande de financement ainsi qu'à l'établissement des documents administratifs et pédagogiques nécessaires à l'entrée en formation.

Conditions d'inscription

Inscription sur Parcours Sup

Modalités d'alternance

Le parcours comprend 539 heures sur 17 semaines en centre et 32 semaines de stage en entreprise.

La durée de ces périodes dépend des résultats du positionnement pédagogique et administratif.

Modalités d'adaptation du parcours

- Formation accessible aux personnes en situation de handicap avec prise en compte des besoins spécifiques.
- Adaptation du parcours (durée, contenu, modalités pédagogiques, évaluations) possible selon la situation, les résultats du positionnement, la validation des acquis et de l'expérience (VAE). (selon diplôme visé) et après entretien avec la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines
- Coordonnées de la référente handicap du centre dans la rubrique « contact »

Equivalences et passerelles

Pas de liens vers d'autres certifications professionnelles, certifications, habilitations.

Modalités pédagogiques

- Travaux pratiques en chantier école
- **Formation en salle :**
Intervenants professionnels
Conférences tenues par des professionnels reconnus du monde du paysage (Gilles CLEMENT, Hervé COVES, Claude PASQUET...)
- **Formation en extérieur :**
Etude de parcs paysagers remarquables dans la région, de milieux paysagers réservoirs de biodiversité.

Contenus principaux de la formation

U E 1	Milieux paysagers, perception, représentations et acceptabilité du changement	- UE1H : Archéologie paysagère, paysage animal : étude de cas et lectures de terrain. Crédits : 2 ects -	18h
		-UE1P : Philosophie de la perception et relation au vivant ; Crédits : 2 ects	18h
		- UE1R : Représentations et acceptabilité du changement Crédits : 2 ects -	18h
		-UE1J : Styles de jardins et enjeux de conception : problématique de restauration et d'évolution des jardins Crédits : 2 ects -	18h
		- UE1E : Espaces paysagers et relation au bâti Crédits : 2 ects -	18h
U E 2	Design des milieux et architecture paysagère innovante	- UE2P : Design participatif : créations paysagères thérapeutiques, sociales et éducatives Crédits : 2,5 ects –	24h
		- UE2A : Architecture des paysages urbains et écologie crédit : 2,5 ects –	24h
		- UE2D : Design des paysages et développement durable - Architecture des paysages urbains et écologie crédits : 2,5 ects –	24h
U E 3	Ecologie, biodiversité pour un aménagement durable du territoire	-UE3E : Écologie, biodiversité et gestion différenciée des milieux paysagers crédits : 3,5 ects –	33h
		- UE3V : interrelation des êtres vivants avec le sol, le climat pour des paysages nourriciers crédit : 3,5 ects -	33h
		-UE3R : Relations faune-flore : intégration, préservation, développement des relations et des équilibres faune-flore pour des paysages nourriciers crédits : 3,5 ects –	32h
		-UE3Re : reconnaissance des végétaux crédits : 2 ects -	24h
U E 4	Droit et gouvernance	- UE4D : Droit de l'environnement (national et européen) Etude de cas ; crédits : 3ects –	27h
		- UE4G : Principes de gouvernance et d'animation dans une démarche d'Aménagement durable. Etudes de cas. crédits : 3 ects –	27h
		UE4P : Démarche de projet en design participatif crédits : 2 ects – FLLAPD33E	18h
U E 5	Connaissances générales et optionnelles	- UE5A : Langue (anglais professionnel) crédits : 2,5 ects –	24h
		- UE5C : Pratiques de l'information et de la Communication. crédits : 2 ects -	24h
		* communiquer sur un projet avec aquarelles, croquis, esquisses,* infographie	24h
U E 6	Projet tutoré (groupe de 3 à 4 étudiants)	UE6PT : projet tutoré intégré dans un concept de l'Ecole du jardin planétaire crédits : 5 ects –	36h
		UE6 PP : projet pluridisciplinaire crédits : 4 ects –	45h
		UC6 SFP : savoir-faire professionnels en infrastructures paysagères (circulations – dallages – murets – fabriques – rocailles - structures bois, rustilage...) crédits : 2 ects –	24h
U E 7	Valorisation de l'Expérience Professionnelle	16 semaines en entreprise —Evolution des pratiques professionnelles actuelles.et réponses possibles en termes d'aménagements des milieux anthropisés de demain pour des paysages nourriciers Crédits : 5 Ects -	1h

Total horaire du parcours de formation : 539 heures

Validation de la formation

Mode de validation	De niveau :	Inscrit au RNCP n° :	Certificateur :	Date d'enregistrement de la certification JO/BO :
Diplômant	6	29733	Université de Limoges	04/09/2018

Modalité d'évaluation

Le diplôme est validé à l'obtention de toutes les Unités et un total de 60 ECTS. Les épreuves se déroulent lors d'oraux, d'écrits, via des productions de dossiers ou directement sur le terrain.

Passage par blocs de compétences

Possibilité de valider les blocs de compétences constitutifs du diplôme : RNCP29733BC01 à RNCP29733BC09

Suite de parcours

Possibilité d'accéder directement à l'emploi ou à un Master pro en Aménagement Paysager.



Rémunération

Selon le financement envisagé, et après étude de votre situation, une rémunération pourra éventuellement vous être proposée.

Tarifs et financements

Salariés, demandeurs d'emploi, chefs d'entreprise, agents de l'Etat...
Quel que soit votre statut, différentes solutions existent pour financer votre projet de formation. Nos conseillers vous accompagnent dans vos démarches et une proposition individualisée vous sera remise.

Chiffres clés

Taux (sessions 2021 à 2023 tous sites confondus dispensant la formation)			Taux (session 2023 tous sites confondus dispensant la formation)
Insertion professionnelle à 6 mois	Réussite à l'examen	Satisfaction	Insertion dans le métier visé
93%	95%	97%	92%

Contacts

Centre de formation professionnelle et de promotion agricoles (CFPPA 87)

Site des Vaseix Les Vaseix
87430 Verneuil/Vienne
05.55.48.44.30

Nos conseillers vous accompagnent dans vos démarches :

Développeur de la formation continue CFPPA

Murielle LE ROUX-GATEAU

Tél : 07.85.24.02.26

Mail : murielle.le-roux-gateau@educagri.fr

Gestion de la formation continue FLSH

Pierre BUISSON

Tél : 05.55.43.55.82

Mail : pierre.buisson@unilim.fr

Coordonnateurs de la Licence pro Aménagement Paysager - Design des milieux anthropisés :

CFPPA Les Vaseix-Bellac : Eric GAYOUT -

Tél : 05.55.48.44.30 - Mail : cfppa.limoges@educagri.fr

Faculté de Limoges - Responsable de la Licence - Nicole PIGNIER -

Tél : 05 55 43 55 97 - Mail : nicole.pignier@unilim.fr

Référente administrative :

Corinne VIGNAUD

Tél : 05.55.48.44.31

Mail : corinne.vignaud@educagri.fr

Référente handicap :

Estelle NGUYEN

Tél : 05.55.48 44 30

Mail : estelle.nguyen@educagri.fr